

Senior ? Une nouvelle vie !

Matinée de rencontre
des Seniors CSC LVO

Agréation :
BUREAU DE
DEPOT
LIEGE X
N°P.301.092



Réflexion & Action

Présence et discours de **Marc Leemans**, président
de la CSC.

Quand ?

Samedi
21 octobre
09h00
13h00

Inscription obligatoire

 **Locaux de la CSC**
Entrée Rue Grande-Bêche



- u68ppi@acv-csc.be
- par courrier à
"Matinée de
rencontre Seniors"
Boulevard Saucy 10,
4020 Liège
- par sms au 0478 40
05 75

SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| Le mot du Président | 3 |
| Le coût du vieillissement est tout à fait supportable, si on veut..... | 4 |
| Réforme des pensions : suite...mais pas fin..... | 5-6 |
| A partir de demain : des promesses et des engagements en faveur des seniors?..... | 6-7 |
| « Savez-vous que?... »..... | 8-9 |
| Thèmes des groupes locaux..... | 10-11 |
| Mots croisés..... | 12 |
| Echos de Verviers..... | 13 |
| Le film du mois : « Toni en famille »..... | 13-14 |
| Solutions des mots croisés..... | 14 |
| Le mot de Tchanchès..... | 15 |
| La syndicalisation réduit les inégalités de revenu..... | 16 |
| Le mot de l'Aumônier..... | 17 |
| Ticket de train « Seniors »..... | 18 |
| Nos permanences à la CSC..... | 19 |



MOT DU PRESIDENT

Notre place dans le syndicat et dans la société



« Les vieux ne parlent plus » est le titre d'un roman futuriste. Il se joue dans une société où les « vieux » n'ont plus rien à dire.

Effectivement, pour certains jeunes loups, nous sommes un « coût », une « charge », un « passé ». Pour d'autres, nous sommes une source possible de profit, via la « silver économie », le tourisme, la consommation, les soins,...

Les CSC-Seniors prouvent que les seniors ne sont pas « finis ». Nous pouvons apporter beaucoup à nos familles, à nos amis, à nos organisations, à la société.

Pour nous, la solidarité entre générations est un ciment essentiel de nos communautés.

Notre voix compte ! Prouvons-le. En restant dans le mouvement syndical, en gardant les yeux grands ouverts sur le monde qui nous entoure.

Oui, les vieux parleront encore ! Venez à notre Matinée des Seniors le samedi 21 octobre !

Philippe Deceukelier,
Président des CSC-Seniors LVO.



Le coût du vieillissement est tout à fait supportable, si on le veut

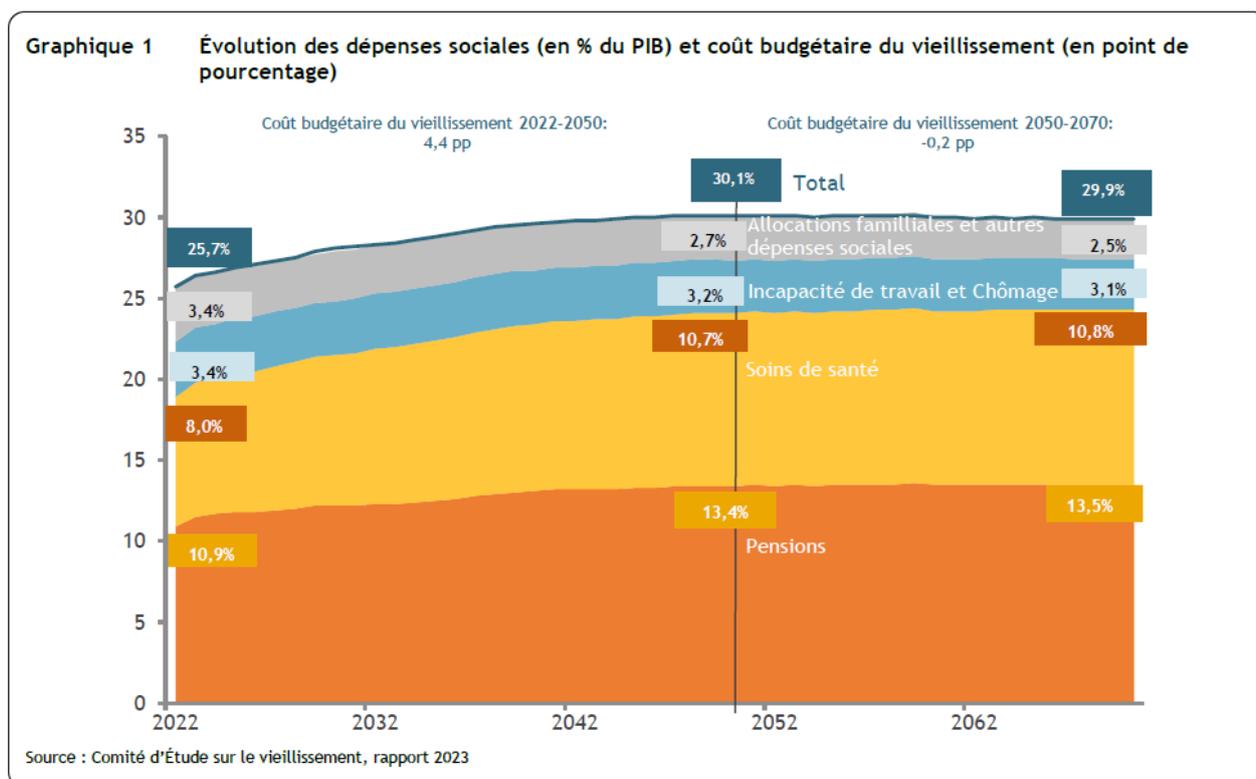
Le Comité d'étude sur le vieillissement, organisme officiel créé en 2005, a publié en juillet dernier son rapport annuel. Celui-ci calcule le coût budgétaire du vieillissement.

Entre 2022 et 2050, le vieillissement de la population absorbera 4,4 % supplémentaires du Produit Intérieur Brut (PIB). Mais à partir de 2050, ce coût n'augmentera plus. Il diminuera même légèrement (-0,2 %).

En d'autres mots, entre 2022 et 2050, il faudra consacrer annuellement 0,157 % du PIB supplémentaires aux seniors. Si on considère la période de 2022 à 2070, l'augmentation annuelle n'est que de 0,0875 % par an !

A titre de comparaison, le Covid a obligé l'État à dépenser 5,45 % du PIB (jusque fin 2021 – Le Soir). Le sauvetage des banques a coûté 8 % du PIB en 3 ans.

Le sauvetage des seniors coûtera donc nettement moins...



Philippe Deceukelier

Réforme des pensions : suite... mais pas fin !

Pour rappel, en juillet 2022, le Gouvernement s'était mis d'accord et prévoyait une réforme partielle des pensions. Cet accord portait sur la pension minimum à 1.500 € nets (mais avec une condition supplémentaire de 20 ans de travail effectif) et un bonus pension de 2 à 3 € par jour presté pour ceux qui continueraient à travailler sans partir en pension anticipée. Les textes auraient dû suivre mais ne sont pas sortis...



La pension minimum a continué à être rehaussée, avec en plus l'indexation, d'où une pension minimum de 1667 € nets au 1-7-2023. Attention, ce montant est alloué à ceux qui ont 45 ans de carrière et pour les autres au prorata avec 30 ans de carrière minimum. Une dernière phase doit encore intervenir au 1-1-2024. Elle aura lieu mais elle sera moindre que prévu.

Globalement, il s'agit cependant d'une belle avancée sociale.

En juillet 2023, nouvel accord gouvernemental.

Pour la **pension minimum**, le Gouvernement réitère sa position de 2022 sur l'exigence d'une condition supplémentaire de 20 ans de travail.

Cependant, cette condition est contraire à la solidarité avec les personnes en situation de périodes assimilées (chômage, maladies, etc.). Elle est de plus très défavorable pour les femmes, qui ont déjà des pensions inférieures aux hommes. Le Gouvernement devrait assimiler diverses situations pour s'occuper d'enfants ou de personnes malades mais uniquement pour vérifier si cette condition de 20 ans de travail est ou non remplie pour accéder à la pension minimum.

Quant au **bonus pension**, il revient mais sous une forme différente : une somme de 22.645 € (7.550€ / an) serait versée à la personne qui, étant dans les conditions de pension anticipée, ne prendrait pas sa pension mais continuerait à travailler 3 ans de plus jusqu'à l'âge légal de la pension.

Enfin, sur le **refinancement des pensions**, le Gouvernement entend s'attaquer à la péréquation des pensions du secteur public. La péréquation est un système de revalorisation des pensions en cours en fonction de l'évolution des salaires, soit une sorte « liaison au bien-être » dans les services publics.

Au moment de la rédaction de cet article, on attend toujours les textes pour plus de précisions...

Pour le reste, rien de prévu. Le Gouvernement renvoie au Conseil des pensions et aux partenaires sociaux, une réforme plus en profondeur, notamment sur la dimension familiale, la soutenabilité financière et sociale des pensions, le deuxième pilier, etc.

Dossier à suivre.

Michèle Baiwir

A partir de demain : des promesses et des engagements en faveur des seniors ?

L'année 2024 sera une année électorale.

Pour nous syndicalistes, nous aurons deux semaines d'élections sociales dans les entreprises en mai, suivies des élections européennes, fédérales et régionales en juin. Après quelques semaines de répit, les élections provinciales et communales en octobre.

Nous allons recevoir de nombreuses informations pendant toute cette année 2024.

Allons-nous y trouver les thèmes qui nous concernent ?

Qui et comment va prendre en compte les seniors, la vieillesse, les équipements d'aides et de soins ? Allons-nous être présentés comme un coût, une charge ?

Qui va nous présenter comme une richesse ou comme un progrès pour la société, grâce à l'amélioration des soins de santé, l'accès à des revenus décents pour tous les seniors, grâce aux mécanismes de la Sécurité Sociale et de la solidarité ?



Mais aussi une richesse dans la vie de tous les jours, par nos interventions dans de nombreuses actions de volontariat, par notre implication militante et pour beaucoup d'entre nous, par l'aide concrète que nous apportons à notre famille.

Nos enfants peuvent compter sur nous pour accueillir nos petits-enfants (et même parfois nos arrière-petits-enfants), nos parents âgés peuvent aussi compter sur nous quand les forces diminuent et que des aides sont nécessaires. Ne nous appelle-t-on pas souvent la « génération sandwich » ?

Toutes ces situations devraient se retrouver dans les promesses et les engagements des candidats et des partis politiques en 2024.

Comme CSC SENIORS, nous serons attentifs !

Nous pouvons déjà vous fixer un rendez-vous (à inscrire dans votre agenda), les 21 et 22 mars 2024, à notre Université du Printemps. Ce sera l'occasion, à la veille des élections, de découvrir la place des seniors dans les programmes électoraux, et surtout de voir si nous y sommes présentés seulement comme un coût, ou si notre richesse y est reconnue et encouragée.

Tous les membres des groupes locaux sont invités à notre UP 2024.

Anne Marie Balthasart—Présidente CSC Seniors Wallonie-Bruxelles

« Savez-vous que ? ... »

Savez-vous que ? ...

L'INAMI veut limiter le nombre d'interventions au genou pour les 50 ans et plus...

Une attaque inacceptable contre la santé des seniors !

L'INAMI a décidé d'imposer un quota aux orthopédistes pour les opérations du genou chez les patients de plus de 50 ans. Depuis 20 ans, le Gouvernement a la possibilité d'imposer des quotas par le biais d'une publication au Moniteur belge et ce, afin de limiter les traitements superflus et inutilement coûteux (le Ministre fédéral de la Santé, Frank Vandenbroucke, estime qu'il faut mettre un terme à la surconsommation inutile dans les soins de santé).

Selon la nouvelle, sur 100 opérations, chaque médecin ne pourra ainsi en effectuer que 45 sur des patients âgés de plus de 50 ans. Actuellement, environ 60 % des interventions au ménisque concernent les plus de 50 ans.

Les orthopédistes qui ne se conforment pas aux nouveaux seuils ne seront pas sanctionnés, indique encore l'INAMI; une période d'évaluation d'un an est prévue, avant de voir surgir des sanctions.

Savez-vous que ? ...

Vous pouvez changer de fournisseur d'énergie à tout moment.

Oui, vous avez le droit de mettre fin à tout moment à votre contrat d'énergie, qu'il soit à durée déterminée ou indéterminée.

Le délai de préavis est de **3 semaines** pour mettre fin à votre contrat de fourniture d'**électricité** et de **1 mois** pour votre contrat de fourniture de **gaz**. Aucun dédommagement ni indemnité de rupture ne peuvent vous être réclamés lorsque vous mettez un terme à votre contrat.

Mais attention ! Il faut fonctionner avec méthode : Il faut plancher d'abord sur votre nouveau contrat, sinon vous vous retrouverez sans fournisseur au terme du préavis.

Comment faire ? Si vous désirez changer de fournisseur et que vous habitez en Wallonie, pensez à consulter les sites de la CREG, de la CWaPE, où se trouve un simulateur permettant de comparer les prix. Une fois que vous aurez trouvé le fournisseur idéal, prenez contact avec lui, et c'est lui, le nouveau fournisseur, qui prendra en charge les démarches auprès de l'ancien fournisseur.

Si vous déménagez et n'avez plus besoin de votre contrat dans le futur logement, prévenez le fournisseur de votre volonté de résilier votre contrat de préférence par écrit. La résiliation sera effective à la date de votre déménagement.

Si vous n'avez plus besoin de contrat (par exemple, parce que vous ne vous chauffez plus au gaz), vous devez juste prévenir votre fournisseur que vous souhaitez mettre fin à votre contrat. Il faudra également demander à votre gestionnaire de réseau de distribution la fermeture de votre compteur.

Savez-vous que ? ...

DELHAIZE en Belgique pourrait quintupler ses bénéfices

Les calculs des syndicats...

En franchisant 128 magasins intégrés, la maison mère de Delhaize, le groupe néerlandais AHOLD, pourrait « à terme **quintupler son bénéfice** annuel », selon des estimations publiées par les syndicats.

Cet objectif serait réalisé par « la baisse progressive des conditions de travail mais surtout par la réduction drastique de l'emploi », estimé à environ 6500 postes (sur un peu

plus de 10 000) dans les supermarchés.



« Les travailleurs et travailleuses qui refusent catégoriquement ce plan ont donc parfaitement compris les enjeux », avertissent conjointement le SETCA, la CNE et la CGSLB.

Vincent Schwaiger

| GROUPES | Dates réunions | Orateurs | Thèmes |
|--|--|--|--|
| AMAY 3ème mardi du mois à 19 h Chaussée Roosevelt 47 4540 AMAY | 26/9/2023 17/10/2023 21/11/2023 Décembre 2023 | Me Agliata E Goldoni AM Balthasart Repas du groupe | La protection du consommateur La participation citoyenne au niveau local L'organisation de l'aide à domicile en Wallonie |
| ANS 1 ^{er} jeudi du mois à 13 h 45 Rue de l'Aite, 40 4432 ALLEUR | 07/9/2023 05/10/2023 02/11/2023 07/12/2023 | Fr Debras V Panzetta M Baiwir E Quoibion | La tentation populiste en Europe L'informatique Comprendre nos pensions (nouveau) La fête de Noël |
| FLEMALLE 3ème lundi du mois à 14 h Centre culturel de Flémalle Rue du Beau Site 25 4400 FLEMALLE | 18/09/2023 16/10/2023 20/11/2023 18/12/2023 | P Houbart- C Beaujean M Baiwir Fr Debras P Vandenberg | Fantasia-Walt Disney Comprendre nos pensions (nouveau) Des complots partout ? Parabole : les cordes pour le Royaume |
| HANNUT – WAREMME 4ème jeudi à 14 h Rue J. Wauters 21 4300 WAREMME | 28/09/2023 26/10/2023 23/11/2023 21/12/2023 | L D'Altoe (Financité) B Leysten M Baiwir L Hugla | La fin du cash et des bancontacts, comment en est-on arrivé là ? L'Europe : à droite toute ? Débat sur les extrêmes Comprendre nos pensions (nouveau) L'esprit critique à l'ère numérique, les réseaux sociaux... |
| HERSTAL 3ème mardi du mois à 13 h 45 Place Laixheau, 2 (CSC) 4400 HERSTAL | 19/09/2023 17/10/2023 21/11/2023 19/12/2023 | Me Agliata M Baiwir N Dupont P Vandenberg | La protection du consommateur Comprendre nos pensions (nouveau) Le livre noir du logement (nouveau) Parabole : les cordes pour le Royaume |

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>LA BROUCK TROOZ 1^{er} jeudi du mois à 14 h Espace des possibles, rue de l'Eglise, 7 - 4870 TROOZ</p> | <p>Septembre 2023 05/10/2023 09/11/2023 07/12/2023</p> | <p>Pas de réunion AM Balthasart Ph Deceukelier Th Gerard</p> | <p>MR et MRS après le scandale Orpea en France La faim dans le monde Finances publiques et budget de l'Etat</p> |
| <p>LIEGE/VILLE 1^{er} mardi du mois à 9 h CSC, bd Saucy, 10 – 4020 LIEGE</p> | <p>Septembre 2023 03/10/2023 07/11/2023 05/12/2023</p> | <p>Pas de réunion J Kokeberg M Baiwir AM Balthasart</p> | <p>Gallée, ce visionnaire qui devait se taire Comprendre nos pensions (nouveau) Mémemorandum des Seniors (nouveau)</p> |
| <p>SERAING – OUGREE 4^e jeudi à 14 h CSC, rue C. Trouillet 23 00 SERAING</p> | <p>28/09/2023 26/10/2023 23/11/2023 21/12/2023</p> | <p>Mutualité Chrétienne J Matthys et N Jacques F Antonioli P Vandenberg</p> | <p>La santé, une question sociale Assise, Rome, St Jacques de Compostelle : 130 jours de marche La commune, nouveau pouvoir le plus proche des citoyens La fête de Noël</p> |
| <p>VOTTEM 1^{er} mardi à 13 h 45 Place Gilles Gérard, cercle paroissial 4041 VOTTEM</p> | <p>05/09/2023 03/10/2023 07/11/2023 05/12/2023</p> | <p>F Debras B Leysten Me Agliata Mutualité Chrétienne</p> | <p>Extrême droite et démocratie : entre opposition et récupération L' Europe : à droite toute ? Débat sur les extrêmes Législation sur l'endettement La santé, une question sociale</p> |

Assemblée régionale de Verviers :

1^{er} vendredi de chaque mois de 14h à 16h30

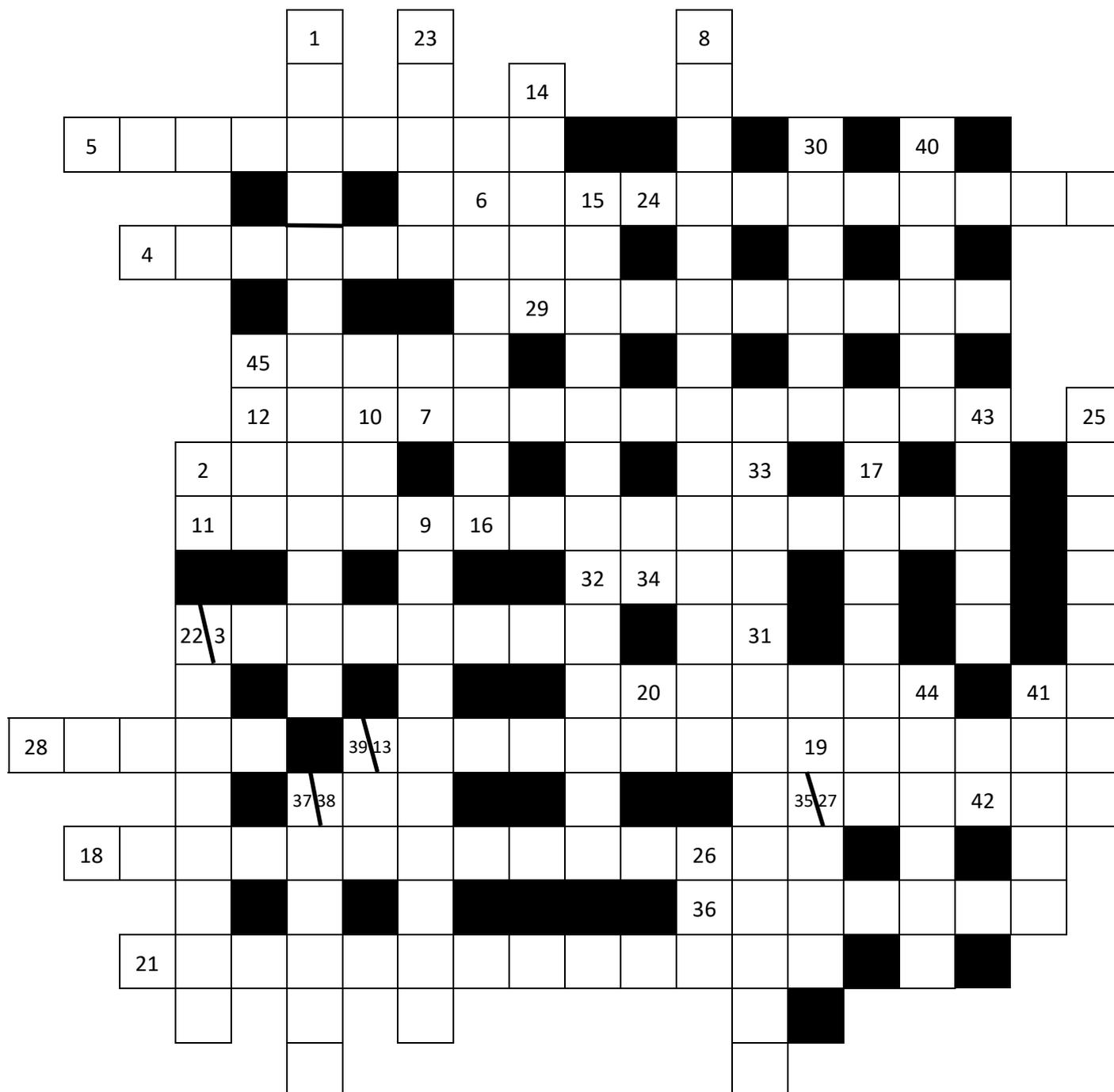
1er septembre

6 octobre

3 novembre

1^{er} décembre

MOTS CROISÉS



Marie-Yveline Depluvrez

Définitions des mots croisés

1. Nouvelle présidente CSC 2. Mouvement Ouvrier Chrétien 3. Changement 4. Engager 5. Fleurir 6. Période 7. Schéma 8. Essentiel 9. Personne qui a construit 10. Adj. Démonstratif 11. Mesure 12. Adj. Possessif 13. Trancher 14. Règlement d'ordre intérieur 15. Style artistique au XVIIIe Siècle 16. Interroger 17. Des écrits 18. Conforme aux statuts 19. Halte 20. Pas rapide 21. Référendum 22. Relation 23. Être 1^{ère} pers ind prés 24. Verdict 25. Participants 26. Indéfini 27. Sud-est 28. Petit de l'âne 29. Inaction 30. Bacs 31. Spécialiste d'ergonomie 32. Espionner 33. United States 34. Champion 35. Négatif 36. Élire 37. Vigueur 38. Article ou note 39. Parcours des yeux 40. Paysages 41. Semblable 42. Avoir 2^{ème} pers ind prés 43. Irrité (à...) 44. Limite 45. Eau-de-vie.

Échos de Verviers

Après la journée conviviale de juin, la CSC Seniors de Verviers a pris "ses vacances".

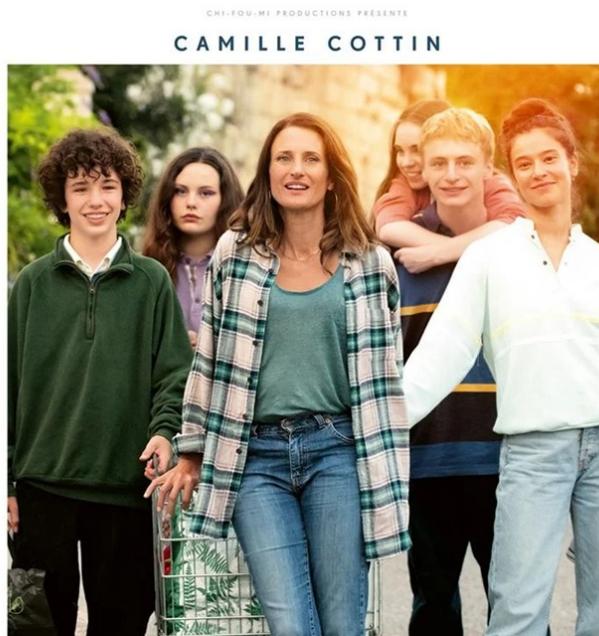
Le 1er septembre, pour notre assemblée de rentrée, notre permanente, Isabelle Debroux, est venue nous présenter un tour d'horizon des actualités syndicales du moment : pensions, élections sociales, semaine de la mobilité, élections 2024...

Elle nous a "éclairés" sur le nouvel accord de juillet concernant la réforme des pensions. Cela dit, aucun texte n'est encore paru. De ce fait, il existe "un flou artistique" sur les conditions d'accès, sur des précisions pour les périodes demandées...

Nous donnons rendez-vous à nos membres pour l'assemblée du 6 octobre.

Françoise Simar

Le film du mois



TONI EN FAMILLE

UN FILM DE NATHAN AMBROSIONI

LÉA LOPEZ THOMAS GIORIA LOUISE LABÈQUE OSCAR PAULEAU JULIANE LEPOUREAU

PRODUIT PAR NICOLAS DUMONT ET HUGO SÉLIGNAC

LE 6 SEPTEMBRE AU CINÉMA

Ce mois-ci, je vous présente ce film : *Toni en famille*, sorti le 6 septembre 2023 en salle.

Comédie dramatique de Nathan Ambrosioni, par Nathan Ambrosioni, avec Camille Cottin, Léa Lopez, Thomas Gioria (durée : 1h36).

Mère de famille et chanteuse à succès d'antan, Camille Cottin y aborde la recherche d'identité " post maternelle " !

Synopsis

Antonia, dite Toni, élève seule ses cinq enfants. Un job à plein temps. Elle chante aussi le soir, dans des bars, car il faut bien nourrir sa famille. Toni a du talent. Elle a enregistré un single qui a cartonné.

Mais ça, c'était il y a 20 ans. Aujourd'hui, ses deux aînés s'apprêtent à rejoindre l'université. Alors Toni s'interroge : que fera-t-elle quand toute sa progéniture aura quitté le foyer ? A 43 ans, est-il encore temps de reprendre sa vie en main ?

Dès la scène d'introduction, brillante au passage, *Toni en Famille* pose le contexte. Toni a beau adorer ses enfants, la vie de mère célibataire de cinq enfants n'est pas de tout repos, il faut opérer avec le caractère de chacun, penser à tout, surconsommer pour nourrir tout le monde, et dépenser des milliers d'euros chaque mois pour le minimum vital. Et bien sûr, chacun des enfants a son lot de problèmes qui le paralyse. Le tout résulte d'une intense frustration chez chacun des membres de la famille, qui n'est pas écouté, mais qui n'a pas non plus la place de s'exprimer.

Le film pose la question suivante : que transmet-on à ses enfants ? Comment faire pour arriver à parler le même langage ?

Le réalisateur veut aussi, à travers ce film, interroger ce moment où l'on remet tout en cause !

Toni est traversée par ces interrogations et se rend compte qu'en raison de son âge, la société dans laquelle elle évolue ne l'encourage pas spécialement dans la voie qu'elle risque d'envisager.

Le réalisateur a voulu en faire un film solaire, aux couleurs douces, où la caméra est très rarement portée à l'épaule. Ce sont les personnages eux-mêmes qui insufflent le mouvement et non la caméra qui donne cette forme d'énergie !

Il y a peu ou pas de place à l'improvisation, mais un respect des dialogues, à cette idée que la fratrie parle le "même langage" ...

Le film a été présenté en avant-première mondiale en compétition au festival du film de *Demain* où il remporte trois prix : meilleur film, meilleur scénario et prix du public.

André Roder

Solutions des mots croisés

1. ANN VERMORGEN 2. MOC 3. RÉFORME 4. INVESTIR 5. ÉPANOUIR 6. TEMPS 7. PROCESSUS 8. INDISPENSABLE 9. FONDATEUR 10. CE 11. ARE 12. MA 13. DÉCIDER 14. ROI 15. ROCOCO 16. CONSULTER 17. TEXTES 18. STATUTAIRE 19. ÉTAPE 20. LENT 21. CONSULTATION 22. CONTACT 23. SUIS 24. DÉCISION 25. MEMBRES 26. ON 27. S.E. 28. ANON 29. OISIVETÉ 30. CUVES 31. ERGONOME 32. ÉPIER 32. U.S. 34. AS 35. NON 36. NOMMER 37. TONUS 38. LA 39. LU 40. SITES 41. PAIR 42. AS 43. CRAN 44. TERME 45. RHUM.

LE MOT DE TCHANTCHES

La Batte

- Bonjour Tchantchès, qu'avez-vous fait de bon ce week-end ?
- **Mi fi Jules, dj 'a stu fêt on tour so l 'Batte, i n'aveu on hopè di djins !**
- Savez-vous que la Batte est le premier marché de Belgique, elle attire jusqu'à 60.000 personnes tous les dimanches !
- **È des gins di tot les payis, á tou di no autres.**
- Hé oui, ceux qui visitent Liège terminent souvent leur visite par un tour sur la Batte. La Batte, c'est l'appellation officielle du quai de Meuse depuis 1863.
- **En wallon, Batte vous dire quai, i n'a osu li goffe c'esr on tro d'ève pu profond la wice qui les batès poli s'arester po tcherdji ou vudi leu tchèche.**
- C'est au milieu du 16^{ème} siècle que la Meuse fut endiguée pour y aménager un quai, la Batte était née. Elle attire tous les marchands de la cité.
- **C'est adon qu'on bati « li halle aux viandes » en 1544.**
- Juste, elle deviendra le siège de la compagnie de bouche : les mangons (bouchers). Un des 32 beaux métiers de la principauté de Liège. Ce bâtiment est aujourd'hui occupé par l'office du tourisme de Liège.



- **Min qui fêv' t'on divint ci bâtimint la ?**
- A cette époque, l'endroit connaît une vie commerciale très intense : la Batte accueille d'abord un marché aux bestiaux, puis ce sont les marchands de fruits et légumes qui y dressent leurs tréteaux. Il y a même une foire annuelle qui amènent son lot de camelots, saltimbanques, comédiens, forains et autres bonimenteurs. Cette population quittera la Batte en 1859 pour aller s'installer sur le boulevard d'Avroy et de venir la foire d'octobre bien connue de tous les Liégeois.
- **Eh bin merci m'fi, dji so div'ni on po pu malin grâce à vos, la d'su nos iran beûre ine pitie gote po no r'mète.**

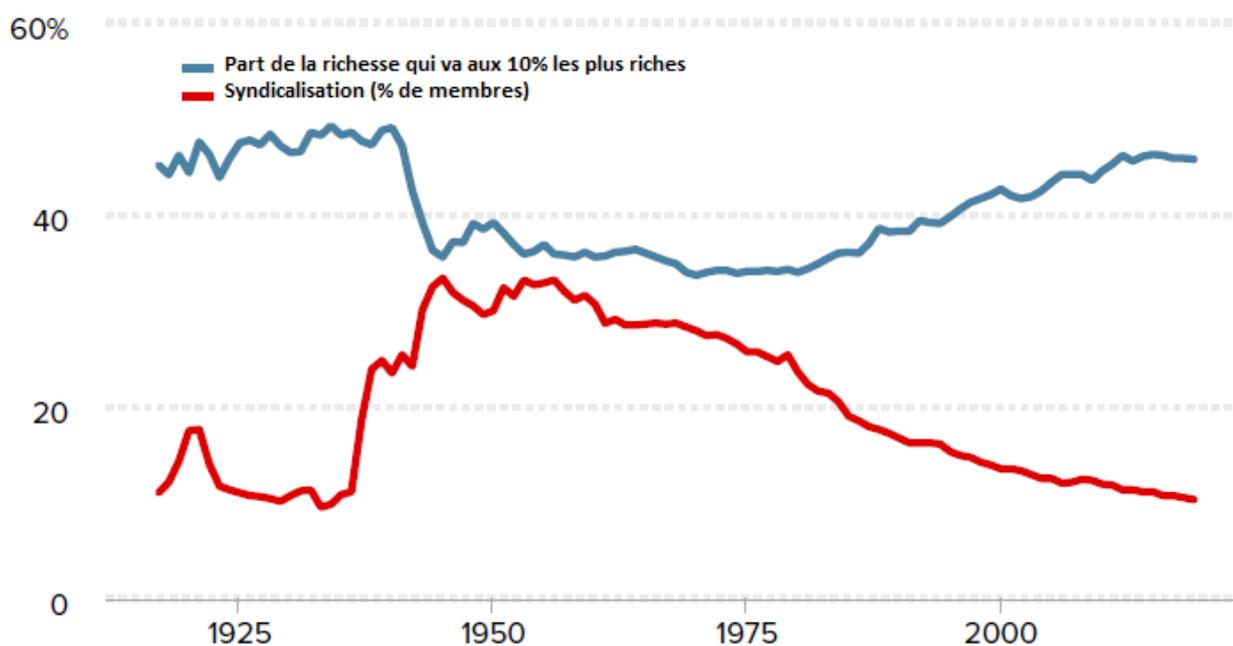


La syndicalisation réduit les inégalités de revenu

Le syndicat est bénéfique pour les travailleurs. Mais il l'est aussi pour l'ensemble de la société.

Quand le taux de syndicalisation est élevé, les grandes inégalités se réduisent. Et à l'inverse : moins il y a de syndiqués, plus grande est la partie de la richesse qui va aux super-riches.

Ci-dessous un graphique sur la période 1917-2019.



(Heidi Shierholz : Working people. Economic Policy Institute 2019)

La conclusion est claire : si vous voulez réduire les inégalités, syndiquez-vous (ou ... restez syndiqué) !

Philippe Deceukelier



LE MOT DE L'AUMONIER

2024—Année d'élections ? - La démocratie pour plus de justice sociale !

En mai 2024, se dérouleront les élections sociales. Dans plus de 7.000 entreprises, ce ne sont pas moins de 60.000 délégués CSC qui se présenteront aux élections pour devenir la voix de leurs collègues au sein du dialogue social. Des milliers de délégués qui défendront un emploi de qualité, plus de justice sociale au sein des entreprises. Ces milliers de femmes et d'hommes qui, soutenus par leurs centaines de milliers de collègues et d'affiliés, militantes et militants de toutes les fédérations à travers le pays, garantiront par leur engagement plus de justice, d'équité et l'amélioration de nos conditions de vie !

Si plus d'un essaye de faire croire que ces élections ne sont que secondaires, qu'elles sont trop coûteuses et trop lourdes à mettre en œuvre, si tous ne peuvent exercer leur droit démocratique, par le nombre important d'élus et d'élues, représentants effectifs de centaines de milliers de travailleurs, les élections sociales sont bien le moment le plus démocratique de la vie dans notre pays.

Le choix du plus grand nombre par le processus électoral de ses représentants, garantit au mieux la prise en compte des réelles préoccupations des travailleurs.

Tout sauf secondaires, voire même essentielles, les élections sociales retiendront une grande part de notre action et de nos intérêts tout au long de cette nouvelle année sociale.

Il appartient à toutes les militantes et tous les militants, actifs ou un peu moins, de donner, la juste place et la véritable importance des élections sociales dans l'intérêt de tous.

Le combat et les victoires des uns resurgissent inévitablement sur tous. Les défaites et les démantèlements sociaux tout autant. La vie syndicale et la défense de la démocratie sont le plus sûr garant de notre qualité de vie sociale et d'un meilleur avenir.

Ne tombons pas dans les discours faciles et dans « l'air du temps » trop libéral qui cherche à nous faire croire que les actes démocratiques sont d'un autre âge... Les processus démocratiques garantissent plus de justice sociale au plus grand nombre. Ne tombons pas dans la facilité de nous détourner de nos réelles possibilités d'être entendus et d'un agir social !

Une belle année sociale à toutes et tous ! Ensemble pour plus de démocratie !

Eric Quoibion



PÉTITION SNCB

Non à la suppression du ticket train « Senior » !

Nous demandons le maintien d'un tarif « Senior » avantageux, clair et facile. C'est un élément important d'attractivité des déplacements en train pour les Seniors.

Le nouveau Contrat de Gestion de la SNCB prévoit de supprimer les tickets « Senior » (7,80 € aller-retour), pour les remplacer par une réduction de 40 % sur le billet standard et quelques vagues ristournes éventuelles.

Cette suppression du billet « Senior » risque d'augmenter le coût des voyages pour les Seniors. C'est tout le contraire d'une politique visant à promouvoir les transports en commun, à désengorger les routes et à proposer aux Seniors un moyen de transport sûr, durable et accessible.

Pour ces raisons, nous nous opposons à la suppression du ticket train « Seniors ».

Nous resterons attentifs aux propositions alternatives qui seront présentées par la SNCB, notre volonté étant de garantir une **tarification attractrice** pour les différentes catégories d'usagers, dont les **seniors**.

Nous voulons aussi voir améliorer les différentes **conditions d'accès**, de contacts commerciaux et de **mobilité**.

Une pétition sera lancée prochainement. Vous serez invité.e.s à la signer nombreux-ses.

Anne Marie Balthasart

NOS PERMANENCES à la CSC

Calendrier des permanences pension d'octobre à décembre 2023

A Liège :

Les 2^o et 4^o vendredis du mois, de 9h30 à 12h à la CSC à Liège

Octobre 13 et 27

Novembre 17 uniquement

Décembre 8 et 22

Où ? A la CSC de Liège, boulevard Saucy 10 4020 Liège

Possibilité de contact via l'adresse mail : pensions.csc@gmail.com

Avec le nom de l'affilié et son numéro de téléphone et/ou son mail

A Verviers :

Les 2^o et 4^o jeudis du mois, de 9h à 12h à la CSC de Verviers

Octobre 12 et 26

Novembre 9 et 23

Décembre 14

Où ? Pont Léopold, 4 à 4800 Verviers

Contact par mail : pensions.csc.verviers@gmail.com ou par tél : 087/859982

Rappel : permanence pour les problèmes de pension du secteur privé uniquement (pas le secteur public, pas les enseignants, pas les « pré-pensions », pas les fins de contrat à l'occasion d'une arrivée à la pension).

Permanence fiscale

Le 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h à la CSC.

Ont collaboré à ce numéro :

Michèle Baiwir, Anne Marie Balthasart, Jules Baronheid, Anny et Vincent Cannella,
Philippe Deceukelier, Marie-Yveline Depluvrez, Emmanuelle Michel, Eric Quoibion,
André Roder, Vincent Schwaiger, Françoise Simar, Sylviane Spadin, Françoise Wibrin.

MATINÉE DE RENCONTRE DES SENIORS CSC DE LA PROVINCE DE LIÈGE

THEME : SENIOR ? UNE NOUVELLE VIE !

Le samedi **21 octobre 2023** à 9h à LIEGE

Dans les locaux de la CSC, entrée Rue Grande-Bêche

INVITATION À TOU.TE.S !

Nous t'invitons à une **matinée de rencontre des Seniors**. Ce sera l'occasion d'échanger, de se rencontrer, de s'informer.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Discours de clôture par Marc Leemans, Président de la CSC.

Il y aura des sandwiches et des boissons à midi. (Parking disponible)



Jean-Marc Namotte, Secrétaire fédéral

Isabelle Debroux, Permanente Seniors CSC

Philippe Deceukelier, Président des Seniors LVO

Jean-Jacques Jouffroy et Tony Eisenhuth, Vice-présidents des Seniors LVO



.....
Pour des raisons d'organisation, nous te demandons de t'inscrire **pour le 13/10**

En mentionnant ton nom, ta date de naissance et ton adresse:

- Par mail à u68ppi@acv-csc.be OU
- Par courrier à la CSC—Matinée de rencontre Seniors—Boulevard Saucy 10, 4020 Liège OU
- au 0478 40 05 75 par sms uniquement